

*pour mobiliser les amis du Palais Lumière
en vue de la restauration du GRAND SALON*

LE PALAIS LUMIERE à LA CIOTAT

*expliqué à ses résidents
pour leur donner la fierté d'habiter une
résidence historique et le goût pour la
conserver et l'embellir...*

par **Franceline DREYER-LEDOUX**

avril-mai 1985

***complété par Bernard et Franceline DREYER,
Irène GADELLE et Pierre VERJAT en juillet-août 2008,
nouvelle mise à jour décembre 2011***

...un lieu historique :

Claude-Antoine, dit Antoine, LUMIERE « délaissa l'activité de photographe pour fabriquer, commercialiser et industrialiser le matériel photographique ... et créait, de 1884 à 1888, une industrie qui, durant soixante-dix ans, fut l'une des plus puissantes du marché international de la photographie. Fortune faite, Antoine LUMIERE fut atteint par la « maladie de la pierre » : il fit construire, entre 1890 et 1901 de somptueuses demeures à LA CIOTAT (1892), à EVIAN (1896), au CAP D'AIL (1898) et à LYON (1901). Ces dépenses mirent en péril l'existence même de son entreprise ; il fut donc prié instamment par son Conseil d'Administration de laisser ses fils diriger les usines Lumière. En 1894, il suggéra à Auguste et Louis d'étudier un appareil capable de projeter des images animées et devint, le 18 décembre 1895, le premier exploitant d'une salle de cinématographe. A partir de 1891, il résidait le plus souvent à LA CIOTAT et se consacrait à la peinture, sa passion première. En 1911, il s'éteignit dans son atelier d'artiste parisien. »

(Source : [8])



Claude-Antoine LUMIERE

Sommaire

	page
introduction	2
1. Le commanditaire : Antoine LUMIERE. La construction	4
2. Villa LUMIERE	3
Plan de la propriété	7
Communs, jardin, bâtiment principal	8
Le Grand Salon et les premières projections du cinématographe	9
3. Le Palais Lumière, des LUMIERE à nos jours	13
Le Golf Hôtel	13
La guerre	14
La copropriété du Palais Lumière	14
4. Annexes :	
Annexe 1 : Un biographie brève d'Antoine LUMIERE	16
Annexe 2 : Une loge maçonnique au Palais Lumière ?	17
5. Bibliographie	21

Note :

La présente étude est un extrait d'une monographie plus importante.

Le promeneur qui longe la mer, à La Ciotat, en direction de la plage, est attiré par une belle et longue allée de palmiers, au fond de laquelle se profile un grand bâtiment blanc.

Il s'agit du « Palais Lumière », construit par Antoine, père des deux inventeurs du cinématographe, Auguste et Louis LUMIERE.

C'est dans la grande salle des fêtes du Palais Lumière qu'eurent lieu durant l'été 1895 les premières projections privées des premiers films de l'histoire du cinéma.

Ce bâtiment, modifié par des adjonctions intempestives, maltraité par la Deuxième Guerre Mondiale, n'a plus sa splendeur d'origine. Il reste cependant le témoin d'une des plus fabuleuses inventions de notre époque.

1. Le commanditaire, Antoine LUMIERE et la construction du « Château Lumière »

La construction de la « Villa Lumière »¹ s'étale de 1885 à 1893 environ (certaines sources mentionnent que la villa fut construite en deux ans : 1892-1893) et coïncide avec la fortune très rapide des LUMIERE au moment où, à LYON, les plaques photographiques « Etiquette Bleue » apportent des bénéfices spectaculaires : Antoine LUMIERE s'emploie à les dépenser, car dit son fils : « il avait la maladie de la pierre ». C'est dans les mémoires d'Auguste LUMIERE que l'on trouve les détails les plus précis sur la « Villa Lumière ».

Antoine LUMIERE, homme avisé, fait acheter les terrains du « Clos des Plages »² par l'intermédiaire d'amis³, craignant, s'il se fait connaître, que le prix ne soit trop élevé.

¹ « Villa Lumière », telle est l'appellation qu'Antoine a lui-même donnée à sa demeure de LA CIOTAT. Aujourd'hui, elle est baptisée et connue sous le nom de « Palais Lumière », en réalité, dans le respect du vocabulaire de l'architecture, n'étant pas une maison de ville, mais réellement situé dans une campagne, le terme « Château Lumière » aurait été plus approprié. C'est d'ailleurs sous ce nom qu'était commercialisé le rosé « fort apprécié » [8] produit par l'exploitation vinicole.

une lettre d'Auguste LUMIERE à son fils Henri, est datée du 11 mai 1922 et porte l'entête :

Grands Vignobles Des Plages

Lumière

La Ciotat

Accessoirement, dans cette lettre il évoque les difficultés économiques de l'entreprise : « la dureté des temps, la ruine de l'exportation, la nécessité absolue de réduire nos frais généraux jusqu'à ce que la situation économique se soit améliorée, etc. »

² Il n'est pas possible de déterminer si cette appellation de Clos des Plages existait avant le remembrement de toutes les parcelles sous la propriété unique des LUMIERE. Aucun document cadastral antérieur n'en parle. Certaines sources prétendent qu'Antoine LUMIERE a acheté le domaine « Le Clos des Plages ». On ignore si cette appellation a été donnée par les LUMIERE. C'est sous cette appellation « commerciale » que le domaine a été vendu au moment du démembrement et de la vente par lots.

³ On peut penser que ces prête-noms étaient des Ciotadens, frères en franc-maçonnerie d'Auguste LUMIERE.

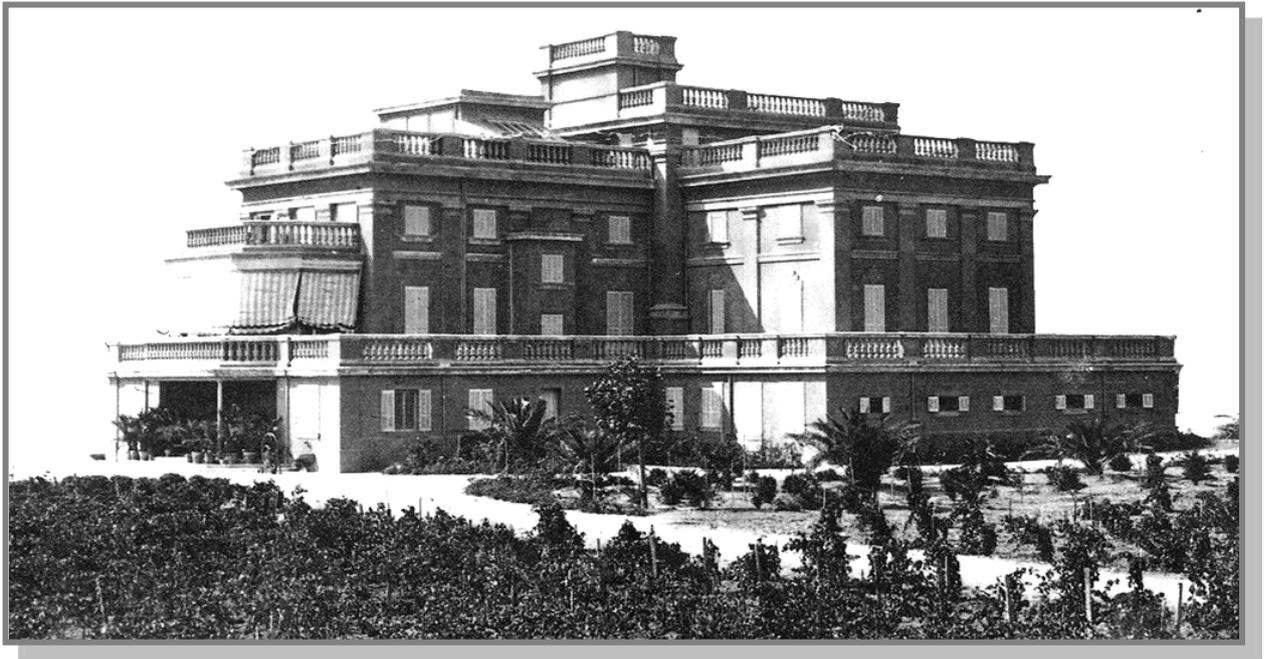


La construction des bâtiments secondaires est postérieure à celle du bâtiment principal. La déclaration de construction de la villa en bord de mer «les Mouchérons» (surnom donné collectivement à tous les petits-enfants d'Antoine LUMIERE) se trouve dans les archives municipales, datée du 23 août 1894.

La route du bord de mer était enclose dans le domaine privé, les enfants pouvaient donc accéder sans risque à la plage...

Cette villa, probablement la première des deux jumelles, que l'on voit encore au bord de mer, était connue comme étant la maison des enfants.

Dans la lettre adressée le 14 octobre 1895 à Antoine LUMIERE par son fils Louis LUMIERE [13, page 48], ce dernier écrit : « ...la santé est bonne aujourd'hui sauf celle de Suzanne. Notre petit moucheron paraît s'être enrhumée ». Suzanne, fille de Louis, est née en 1894, elle a donc un an à cette date.



2. La Villa Lumière

Si les documents précis font défaut, notamment sur l'identité de l'architecte (serait-ce sur plans d'Antoine LUMIERE que se fit la construction ?), nous sommes bien renseignés sur l'état initial de la Villa Lumière par de nombreuses cartes postales éditées sur une période de trente ans, sans compter les photos prises par la famille LUMIERE. Elles représentent les différents aspects de la propriété : la maison d'habitation elle-même (cependant peu de sources iconographiques de l'intérieur), prise sous différents angles, le jardin, les communs, les deux entrées, la villa sur la mer et le petit « Port Lumière ».

Il y avait d'autres maisons dans la propriété, soit pré-existantes, soit construites par Antoine LUMIERE. La villa « La Provençale », la « ferme Lumière », sise avenue d'Alsace, rasée au début des années 1990 et transformée en « villas provençales », la maisonnette sous le château d'eau et la Bastide « Marin », etc. Le dossier notarial établi vers 1924 liste un total de 47 constructions (château, villas, fermes, etc.) pour 310 pièces et 6898 m² couverts !

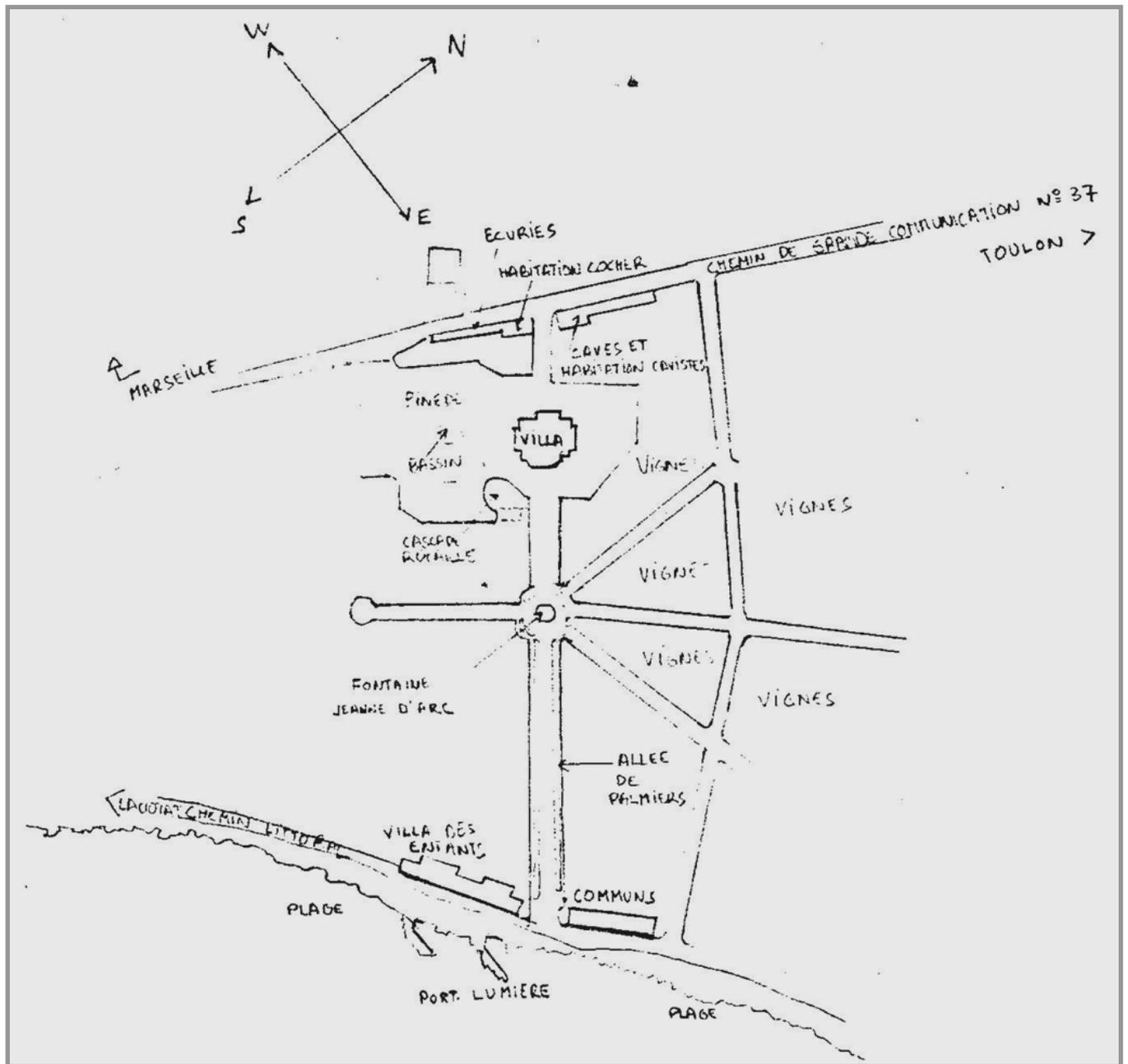
Le domaine constitué par Antoine LUMIERE était fort vaste : 90 hectares, trois kilomètres de côte ! Il s'étendait de l'actuelle « Villa des Tours » jusqu'à la gare de LA CIOTAT ! La grande route de LA CIOTAT à TOULON traversait la propriété.

Le vignoble fut entretenu et

agrandi (probablement des vignes pré-existaient puisque le vin du domaine était déjà commercialisé quelques d'années plus tard).

Des chemins furent tracés à travers tout le domaine, rayonnant à partir du rond-point devant l'entrée de la Villa. On reconnaît cette disposition dans le plan actuel du quartier. Les chemins dans les vignes sont devenus les avenues de Lorraine, d'Alsace, du Dauphiné, etc.





Plan de la propriété Lumière au temps d'Antoine LUMIERE
 (reconstitué par Philippe GARNIER)

La disposition des bâtiments marque la séparation nette des fonctions. L'entrée sur la route Marseille-Toulon⁴ et les bâtiments qui l'encadrent sont à usage commercial et utilitaire. A gauche de l'entrée se trouve l'appartement du cocher et les écuries, ainsi que le bâtiment de la centrale électrique, à droite, les appartements des employés du vignoble et droit devant, sous la Villa la descente aux grandes caves à vin. Là se trouvent aussi les chaudières à vapeur pour le chauffage central et la centrale électrique.

La façade Sud-est s'ouvre sur le jardin en direction de la mer. Cette partie de la maison est adaptée au temps des vacances : ses terrasses, ses grandes baies ouvertes sur la mer, ses larges vélum qui protègent du soleil, ses ombrages donnés par des arbres aux essences diverses (cèdres, pins, eucalyptus, palmiers, platanes), son jardin orné de statues, qui par une allée en pente douce conduit vers le rivage et le port.

On est frappé par la monumentalité et la théâtralité du projet que fait exécuter Antoine LUMIERE. Du chemin du bord de mer, transformé bien plus tard en route littorale, le promeneur découvre la Villa Lumière par la plage. L'allée, bordée de palmiers, oriente le regard d'abord vers le grand bassin rond dominé par la statue de Jeanne d'Arc⁵. Ce monument annonce la cascade proche de l'entrée de la maison et le grand bassin avec jet d'eau, à l'Ouest, tous deux de style rocaille.



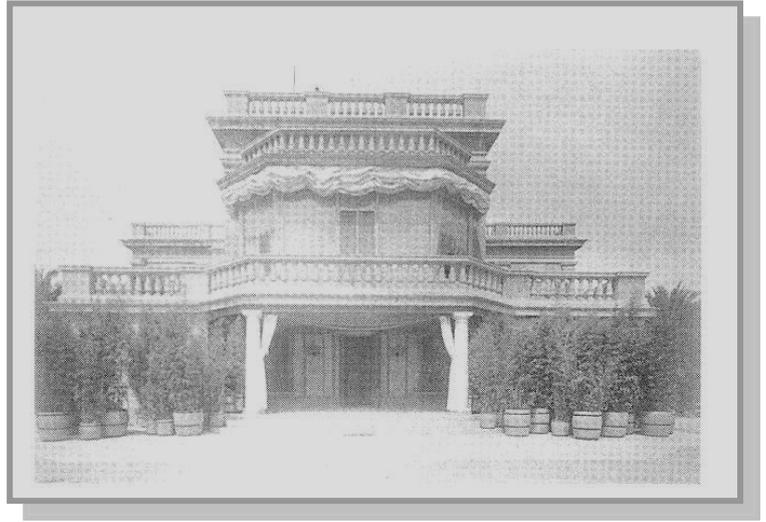
Le style du bâtiment est de type méditerranéen. Par le toit plat surmonté d'une tourelle-belvédère, les grandes terrasses entourées de balustres, il ressemble aux villas de la Riviera italienne et à celles de la région de MONACO. A CAP-D'AIL (photo ci-contre), il semble que la construction des deux autres Villas Lumière date de la même époque. Serait-elle du même architecte ? Plusieurs éléments le laissent supposer, notamment l'utilisation très innovante de poutres métalliques dans la construction.

A LA CIOTAT, le bâtiment de trois étages sur un rez-de-chaussée se compose d'un corps central volumétrique et de deux corps de bâtiments symétriques. Les deux colonnes du péristyle supportent la terrasse du premier étage, les terrasses se superposent sur trois étages et le belvédère couronne le tout. Les ailes, en retrait, plus basses, équilibrent la verticalité du corps central. La volumétrie est, ici, moins accentuée, mais

⁴ Actuelle Avenue Emile Ripert.

⁵ Cet ensemble a disparu vers 1925, au moment de la mise en vente et du lotissement de la propriété en Clos des Plages.

la corniche en balustre de l'étage terminal ainsi que la moulure qui court tout autour du bâtiment au niveau du deuxième étage unifient l'ensemble. Les pilastres plats d'ordre colossal scandent toutes les façades. La polychromie des chapiteaux et des moulures, les multiples décrochements, les balustres et les pilastres indiquent un travail important de l'architecte sur les jeux d'ombre et de lumière. Le vocabulaire traditionnel de l'architecture est parfaitement intégré dans le contexte « balnéaire ». Ce travail est sans équivoque celui d'un architecte, dont on ignore le nom, même si Antoine LUMIERE a collaboré au projet de sa construction.



De l'aménagement intérieur des appartements il ne reste plus rien. Antoine LUMIERE a certainement fait appel aux nombreux artistes, peintres et sculpteurs, qui gravitaient autour de lui car, dit un médecin ami : « il aimait rendre service et aidait une foule d'artistes »⁶. Il faut dire aussi que durant ses années parisiennes, grâce à l'introduction de son patron et maître en peinture, Auguste CONSTANTIN, ses proches amis étaient tous des peintres. D'ailleurs lors de son mariage avec Jeanne-Joséphine COSTILLE, le 24 octobre 1861, tous les témoins étaient des peintres ! [11] Seuls quelques éléments décoratifs du « Grand Salon », nous permettent d'imaginer ce que cet aménagement intérieur a pu être : luxueux, surchargé à la mode de l'époque, avec tentures, sculptures, tableaux...



Le « Grand Salon » est encore superbe, malgré le manque absolu d'entretien (plafond crevé, vitres cassées, enduit écaillé). Deux manifestations grandioses le conservent dans la mémoire des Ciotadens :

- l'inauguration vers 1910 de l'installation électrique à laquelle fut conviée toute la bonne société locale, émerveillée par l'éclat du lustre monumental.

⁶ L'Avenir Médical, voir bibliographie.



Mais c'est surtout la projection des premiers films d'Auguste et Louis LUMIERE au cours de l'été 1895 qui fait la gloire de cette salle. Pour ces projections privées l'écran est placé contre la grande verrière au fond de la salle.

En 1895, en plus de « l'Arroseur arrosé » (photo ci-contre⁷), sont tournés dans et autour de la propriété et au bord de mer plusieurs films : « la barque sortant du port », « la baignade en mer », « la partie d'écarté », sans oublier évidemment, « l'entrée en gare de LA CIOTAT » et, probablement, « le repas de bébé ».



Le Grand Salon s'élève sur trois étages, le sol est parqueté. Une grande verrière domine l'entrée arrière. Au niveau du deuxième, un balcon en bois à balustres court tout autour de la salle et permet une vue plongeante sur celle-ci et sur le lustre surmonté d'une gueule d'un lion-soleil en stuc. On retrouve l'iconographie du lion, rampant cette fois-ci, sur les carreaux de terre cuite rehaussés d'or qui semblent recouvrir tous les murs de la salle, surmontés d'une frise de feuillage d'olivier. Les têtes de lion décorent aussi le tambour du lustre.

La mort d'Antoine LUMIERE en 1911, puis celle de sa fille Francine LUMIERE, épouse WINCKLER en 1924, annoncent le démantèlement de la propriété. Elle est mise en vente en 1925. Les terrains LUMIERE permettront la création du lotissement du Clos des Plages et le Palais Lumière va devenir un hôtel...

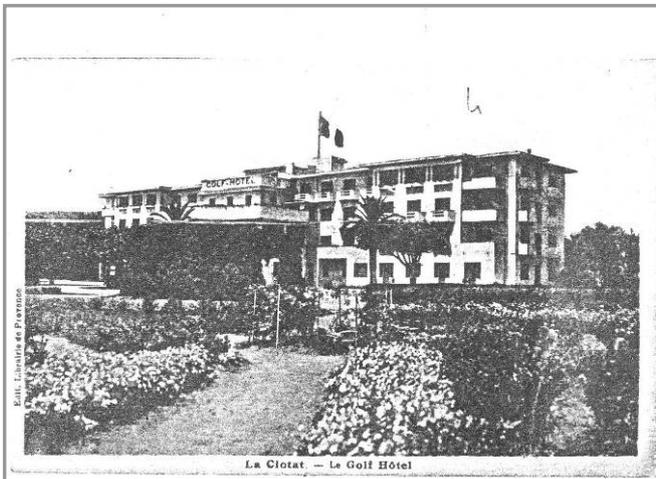
⁷ Les actuels habitants du Palais Lumière défendent l'opinion que « l'Arroseur arrosé » a été tourné dans le jardin. Les sources sont discordantes. Plusieurs versions de cette saynète ont été filmées. Une a effectivement été réalisée à LA CIOTAT.



Le lustre du Grand Salon, état actuel.

3. Des LUMIERE à nos jours : le Golf Hôtel, le Palais Lumière

La Villa est rachetée vers 1930 par la « Société des bains de mer, du casino et du golf de LA CIOTAT », dont le siège est à La Ciotat. L'architecte André JACOB⁸ est chargé d'agrandir le bâtiment en construisant deux ailes. La villa d'origine se trouve ainsi englobée, absorbée même, à l'intérieur de cette construction nouvelle. Tous les éléments volumétriques, les balustres, les pilastres plats, disparaissent de la façade ainsi que la polychromie. La terrasse du premier étage est agrandie, couverte et vitrée et devient la salle à manger de l'hôtel. Les ailes ajoutées reprennent le plan d'origine de la maison avec une partie centrale en avancée, les colonnes jumelées du troisième étage rappellent celles du péristyle. Des balcons individuels marquent une partie des chambres de l'hôtel. Les balustres de terrasses sont remplacés par des garde-corps pleins, à pans coupés,



d'aspect plus « moderne ».

La construction de cette partie neuve semble hâtive. Aucune fondation n'est creusée, à l'inverse du bâtiment d'origine, soutenu, lui par de fortes poutres métalliques rivetées, réalisées

par les Chantiers Navals de La Ciotat, qui délimitent les immenses caves (photo ci-dessus).

L'ensemble du Golf-Hôtel, est avant tout fonctionnel. Seule la façade arrière est conservée et porte encore fièrement aujourd'hui un grand médaillon où s'entrelacent les initiales du premier propriétaire : A. et L.

Le Golf-Hôtel est somptueusement aménagé avec piscine, courts de tennis et golf. Il attire cependant peu la clientèle, effarouchée peut-être par la proximité des chantiers navals et leur population ouvrière. Et en mai 1938, l'hôtel est vendu à son tour en appartements. La « découpe » en appartement est réalisée dès 1937.

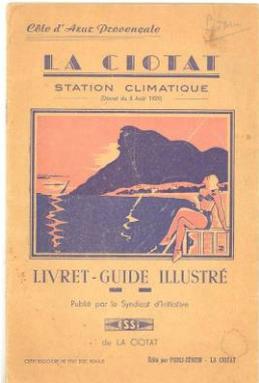


⁸ Le père de Mme Simone VEIL.

La Villa Lumière (1938)

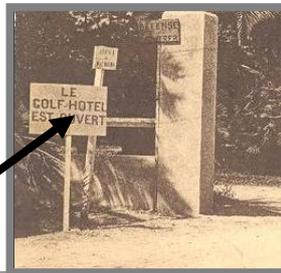
Le « Château » ou la « Villa Lumière » se transforme maintenant en copropriété qui prend le nom de « Palais Lumière ».

Le bâtiment subit des changements appréciables : le hall d'entrée est, évidemment, débarrassé de la réception, dont les bureaux deviennent la loge du gardien, les chambres d'hôtel sont rassemblées en appartement de deux ou trois pièces et une des salles de bains devient la cuisine, de petits jardins privatifs sont aménagés sur tout le pourtour, le restaurant panoramique est transformé en appartement.

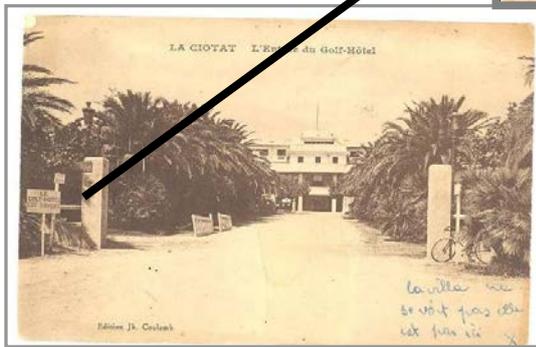


Pendant la guerre 39-45, se succèdent au Palais Lumière les Allemands de l'organisation TODT, du nom de l'ingénieur qui fut chargé de construire le « mur de la Méditerranée » (voir photo ci-contre) avant le fameux « mur de l'Atlantique), puis des Autrichiens et des Sudètes. Après la Libération, les Américains y installent un hôpital pour les prisonniers de guerre italiens, finalement, en 1946, il sert de résidence à des gendarmes français.

Retourné à un usage civil, le Palais Lumière est rendu aux co-proprétaires d'avant-guerre et les appartements disponibles sont vendus à des nouveaux co-proprétaires. des ventes de terrain copropriété et permettent la et de résidences secondaires le bâtiment. Plus tard intervention malencontreuse balcons datant du Golf-Hôtel

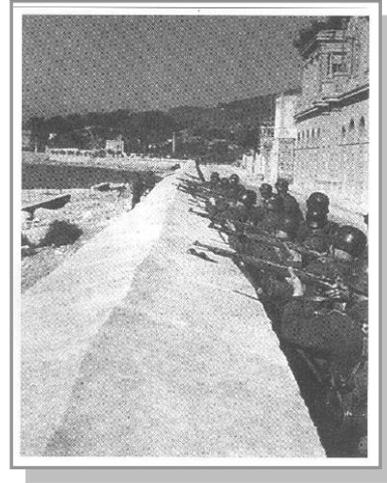


Au début des années 50, incontrôlées amputent la construction de pavillons qui cernent maintenant (années 60), une fera remplacer les petits

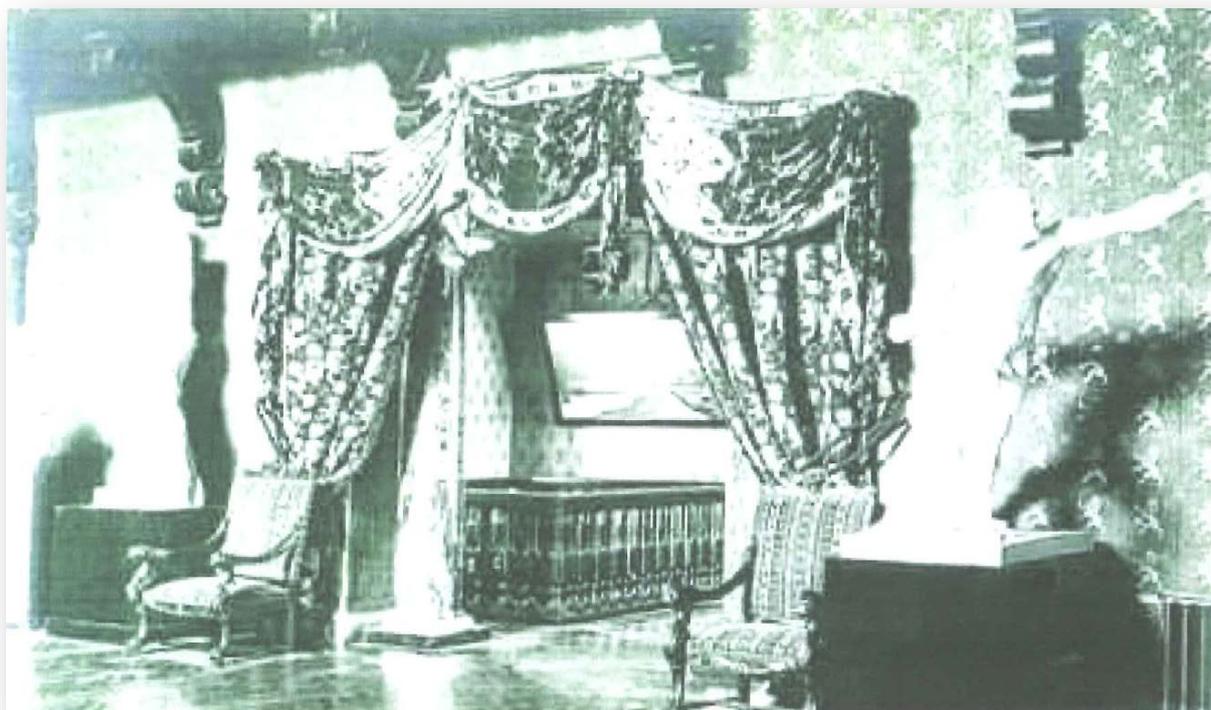


par des ferronneries «à l'espagnole», incongrues, mais peu onéreuses...

Des souvenirs de la famille LUMIERE, des fastes de l'aménagement intérieur, tableaux, statues, orgue, on ne sait plus rien... Seuls se penchent encore du haut d'une grande photo jaunie les visages souriants d'Antoine LUMIERE et de ses amis.



Le Grand Salon à l'époque des Frères Lumière



Photos : Archives Municipales La Ciotat

Annexe 1. Une biographie brève d'Antoine LUMIERE

Source : [13]

Père des inventeurs du Cinématographe Auguste et Louis LUMIERE, Antoine LUMIERE (1849-1911) sut faire donner à ses fils une éducation qui les prépara efficacement à leurs recherches.

Né à ORMOY en Haute-Saône en 1840, après un passage à PARIS, il devient photographe à BESANÇON, puis à LYON. Il fait participer ses fils à son travail dès leur plus jeune âge. Excellent portraitiste, il connaît dans son studio de la rue de la Barre à LYON un succès qui donne à sa famille une certaine aisance financière et permet à ses fils de suivre à l'école La Martinière un enseignement technique et théorique de grande valeur. Esprit curieux, toujours à l'affût des nouveautés, Antoine s'intéresse à la fabrication de plaques photographiques d'un emploi beaucoup plus commode et d'une qualité très supérieure à celles qui existaient alors. Sous le nom d'Etiquette Bleues, elles seront commercialisées dans l'usine qu'il se fait construire à MONPLAISIR dans la banlieue lyonnaise. Après quelques graves difficultés financières survient enfin la fortune. En 1894, il sait alors intéresser ses fils aux « images animées » et leur suggère de perfectionner les appareils existants.

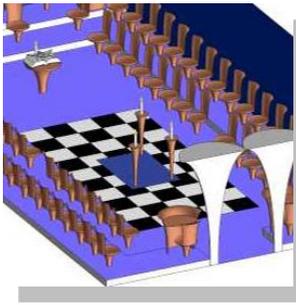
Il met sur pied pour les ouvriers de plus en plus nombreux de la firme une Caisse de retraite et des services d'aide sociale, ce qui est relativement original à l'époque.

Peut-être un peu grisé par les énormes bénéfices réalisés par l'entreprise, Antoine LUMIERE dépense inconsidérément, construit de petits châteaux et finit par mettre l'entreprise en péril. Elle sera sauvée de justesse par l'intervention de ses fils et d'un ami de la famille, l'industriel VERMOREL.

En raison de son caractère artiste –c'est un peintre d'un certain talent- qui contraste avec la rigueur scientifique de ses fils, on oublie trop souvent qu'il sut donner à Auguste et Louis LUMIERE des moyens exceptionnellement favorables à l'éclosion de leurs talents : une éducation, un environnement social particulièrement riche d'artistes et de savants, et aussi des impulsions décisives pour l'invention des plaques sèches et du Cinématographe.

Il meurt en 1911 d'une hémorragie cérébrale.

Annexe 2. Les LUMIERE, la franc-maçonnerie à la Villa Lumière



Vous ne remarquez rien en entrant dans le hall ?
Le damier noir et blanc, si salissant pour le gardien quand on traîne le sable de la plage, ne vous évoque rien ?

Peut-être n'avez-vous jamais vu de temple maçonnique ?

Même si ce dallage n'est pas de l'époque d'Antoine LUMIERE, il met la puce à l'oreille !

La reproduction de l'original accroché dans le Grand Salon⁹, représente « Antoine LUMIERE et ses amis », œuvre de l'atelier du célèbre photographe NADAR¹⁰, qui possédait un studio à MARSEILLE, qui est présent sur la photo, assis à gauche sur la photo.



Antoine LUMIERE est assis sur un fauteuil de style Henri II, toujours conservé dans les studios DETAILLE (héritiers et successeurs de NADAR) de MARSEILLE, et qui figure sur nombreux portraits tirés par le célèbre photographe. Ce fauteuil se trouvait déjà dans ce studio selon l'inventaire de 1897.

Les autres « amis » sont listés sur la légende : MARIANI (voir sa biographie ci-après), Armand SILVESTRE, BOURGUIGNON.

S'agit-il des « frères » en maçonnerie d'Antoine LUMIERE ?¹¹.

De quand date son initiation aux rites de cette société ?

« On peut penser que c'est Marius JULLIEN, bourrelier-harnacheur, qu'Auguste avait embauché pour ses usines, qui en étaient à leur tout début, qui, reconnaissant en lui un anticonformiste, mais aussi une forte personnalité, éprise de justice, lui parla d'une société secrète où tous les hommes étaient frères... il lui expliqua brièvement le symbolisme mystérieux de cette société parfois controversée, mais active : son obsession du ternaire, des triangles, ses rituels, ses maillets battants, son damier, et surtout ces colonnes aux significations étranges... »

⁹ Il existe une autre version de cette photographie, abondamment reproduite dans tous les livres consacrés aux LUMIERE, où les personnages sont en pied. Voir page suivante.

¹⁰ Antoine avait fait la connaissance de NADAR vers la fin des années 1850, en 1860 selon certaines sources [11, page 361], quand apprenti chez un peintre en lettres, BLENNER, il avait eu à peindre la devanture du studio parisien du grand photographe. [8]

¹¹ A l' « ancienne » Mairie de LA CIOTAT, Quai Ganteaume, se trouve un très grand tableau, pendu dans l'escalier, que l'on dit peint par Antoine LUMIERE ???, représentant la liberté, à la place de la signature se trouve un triangle maçonnique.

Ce qui est certain c'est qu'en avril 1879, Antoine était déjà franc-maçon, puisque c'est cette année-là qu'il fait la connaissance du Ciotaden Lazare SELLIER, lors d'une « tenue » à PARIS. Une rencontre décisive pour le Palais Lumière ! (voir ci-dessous biographie de Lazare SELLIER)

On a dit que lors de la construction de la Villa Lumière, un temple maçonnique aurait été intégré. C'est probablement un mythe car on apprend (source : PV) « 14 avril 1897. Installation de la loge franc-maçonnique à LA CIOTAT après une demande de constitution auprès du Grand Orient de France faite le 20/10/1896. Par reconnaissance pour celui qui les a aidés, elle prend le nom de « Lumière du Sud » (influence et argent). Son temple sera très rapidement installé dans un local près de Saint-Jean prêté gracieusement par Antoine LUMIERE, qui est devenu membre de la loge depuis le 11 juillet 1897. Cette appartenance à la franc-maçonnerie va amener chez les LUMIERE un grand nombre de visiteurs plus ou moins liés à cette confrérie. Très vite le château du Clos des Plages est devenu un centre de rencontre de personnalités les plus diverses.

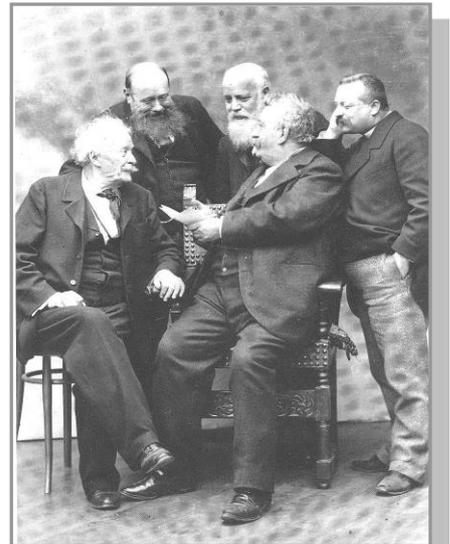


Dans les initiales A.L. sur la façade arrière du bâtiment, celle qu'on apercevait en premier, ne reconnaît-on pas un compas maçonnique ?

1868-1869 « ...Antoine suivait des cours de peinture et découvrait les doctrines maçonnique et saint-simonienne qui le guidèrent toute sa

vie. »... « En 1911, il s'éteignit... enterré civilement, conformément à ses souhaits. » (source : [8])

Il est probable que l'appartenance d'Antoine LUMIERE lui a ouvert beaucoup de portes et facilita le déroulement de sa prodigieuse carrière, au moins à son début : « 1873 : Antoine LUMIERE se fait de nombreux amis : des peintres, des comédiens, des professeurs de faculté, des hommes politiques lyonnais, des maires, puis des préfets, ministres... » [11 page 363].



1895 : « Une loge du Grand Orient de France est créée à LA CIOTAT : en hommage à Antoine, on la nomme « Lumière du Sud ». Antoine fait entrer son ami Edouard THIERS, député du Rhône, dans la loge qu'il fréquente à LYON « Etoile et Compas ». » (source : [11, page 379])

Ange (Angelo) MARIANI :

(Source : internet)



Né à PERO-CASAVECHIE 1838, décédé en 1914, était apothicaire, passe pour le « véritable » inventeur du Coca Cola !!! Dans son jardin de NEUILLY il fit pousser ses propres plants. Dans son arrière-boutique il préparait ses propres décoctions associant racines et feuilles et destinées à guérir « le vomissement, la colique et l'obstruction ». On affirme que chaque verre combinait le pouvoir de l'alcool à celui d'une ligne de coke pure. Il ne fait alors aucun doute



que les témoignages évoquant un véritable coup de fouet égaient authentiques.

Ainsi Auguste BARTHOLDI : « Si j'avais découvert plus tôt les vertus du vin

MARIANI, la statue de la Liberté mesureraient plusieurs centaines de mètres. » Et Louis BLERIOT :

« J'ai pris la précaution d'emporter avec moi une fiole de vin MARIANI. Son action m'a grandement

aidé lors de ma traversée de la Manche. » Emile ZOLA : « J'ai à vous adresser mille remerciements,

cher monsieur MARIANI, pour ce vin de jeunesse, qui fait de la vie, conserve la force à ceux qui la

dépensent et la rend à ceux qui n'en ont plus. » Mieux, et ce sera la porte pour son succès aux Etats-

Unis : Ulysses GRANT, ex-Président des Etats-Unis, célèbre héros de la guerre de Sécession, atteint

d'un cancer, ne survécut, et s'en vanta !, que grâce au *Doctor Mariani's brain tonic* et put achever

ainsi ses mémoires. PEMBERTON, qu'on tient pour l'inventeur du Coca Cola, ayant flairé le bon

coup, pour éviter un procès pour plagiat avec MARIANI, déposa la marque « French Wine Coca » en

1885, qu'il « gonfla » d'alcaloïdes (caféine) extraits de la plante de Kola (qui pousse en Afrique de

l'Ouest). MARIANI + PEMBERTON = Coca Cola ! « Je crois que je produis maintenant une

meilleure préparation que celle de MARIANI » (Atlanta Journal 10 mars 1885).

Pas étonnant qu'un personnage comme MARIANI ait été sympathique à Antoine LUMIERE !

Lazare SELLIER

(source : [8])

« Chef Mécanicien aux Messageries Maritimes

Adjoint au maire GASSION de LA CIOTAT en 1896 [10],

Il fut régisseur de la propriété d'Antoine LUMIERE, le Clos des Plages, à LA CIOTAT. Ils se

rencontrèrent, sans doute en avril 1879, à PARIS, lors d'une tenue (réunion) au Grand Orient de

France. Franc maçon comme Antoine LUMIERE, Lazare SELLIER recherchait un commanditaire

pour créer dans sa ville de LA CIOTAT une loge maçonnique de cette obédience. Il n'y existait

qu'une loge ismaélienne. SELLIER invita Antoine à séjourner à LA CIOTAT. Il lui présenta les

charmes de sa ville, non sans arrière-pensée, voyant en lui un homme affable et généreux. L'avenir lui

donna raison !

Antoine, conquis par la beauté du golfe des Lecques et les charmes de la petite ville de deux mille

habitants, finança et créa la nouvelle loge, la Lumière du Sud. Dès l'année suivante, Antoine achetait

ses premiers terrains. Outre plusieurs maisons, dont une de quarante pièces avec port privé, la

propriété, au début du siècle, s'étendait sur 90 hectares et comprenait une exploitation vinicole

importante. Les caves immenses de la demeure principale servaient à stocker le vin : un rosé fort

apprécié et commercialisé sous le nom de « Château Lumière ». Lazare SELLIER fut donc

responsable de cette entreprise et de la gestion du domaine, de 1890 à 1927, année de la vente de la

propriété. »

Une autre version de la rencontre SELLIER / LUMIERE (source : [11 page 192])

« Antoine LUMIERE avait connu LA CIOTAT dans des circonstances qui avaient fort

intrigué Auguste. Un certain Lazare SELLIER, chef mécanicien, avait littéralement assailli Antoine

d'amabilités, lors d'un passage à PARIS. Au point de lui donner une accolade en plein midi, avenue

des Champs Elysées, accompagnant ce geste d'un hennissement de joie si puissant que plusieurs

passant s'attroupèrent, mi-inquiets, mi-amusés. Puis SELLIER vanta LA CIOTAT, pays

incontournable, doté d'une lumière presque surnaturelle —« on eût cru les yeux de la Sainte Vierge

tellement elle était pure ». Antoine LUMIERE, avec des airs mystérieux et graves, avait planté là son fils Auguste, « pour se rendre en des lieux secrets, qui ne regardaient point les profanes... »

Le lendemain, Auguste avait demandé à Antoine quelques explications sur une conduite qu'il estimait être aux limites de l'incorrection. Sobre, un peu aigre, Antoine fit à son fils une révélation qui le laissa sans voix : « Hier, j'étais au convent. SELLIER est un frère. Tu ne peux pas comprendre... » Antoine se sentait si proche de la franc-maçonnerie qu'une loge du Grand Orient de France devait, quelques années plus tard, être nommée en son honneur : Lumière du Sud ! ».

[Source : PV] Sellier lui vante son pays et l'invite à venir le voir. Antoine débarque à LA CIOTAT : « Quel ciel ! quel paysage ! quelle lumière ! Ici, je vais pouvoir me poser. Ici je veux m'installer, c'est l'endroit idéal pour des vacances en famille. » Il confie donc à son ami ciotaden le soin de lui trouver du terrain. Ce dernier part en chasse et finalement réussit à lui proposer à l'achat, pour une bouchée de pain, diverses propriétés, maisons et terrains agricoles qui représentant 90 hectares, dont trois kilomètres de côtes en bord de mer (sic) qui constitue le quartier du Clos des Plages. Antoine fait alors bâtir, selon ses plans, une résidence comportant une quarantaine de pièces et trois ateliers de peinture, de façon à pouvoir travailler sans discontinuer en gardant l'orientation du soleil. Il crée une exploitation viticole, avec personnel spécialisé, bâtiments fonctionnels, chemin de fer à crémaillère pour transporter la récolte au pressoir. Il fait également construire deux villas en bord de mer pour accueillir ses amis et assurer toute indépendance aux hôtes de passage.

(Bernard DREYER
06-2008)

Bibliographie :

- [1] Bernard CHARDERE, Les images des Lumières, Gallimard, 1995.
- [2] Marius DEIDIER, Histoire de LA CIOTAT, des origines à nos jours, Imprimerie du Vieux Moulin, LA CIOTAT (1965).
- [3] Auguste LUMIERE, Mes travaux et mes jours, La Colombe, Ed. du Vieux Colombier, PARIS (1953).
- [4] Georges SADOUL, Louis LUMIERE, Coll. Cinéma d'Aujourd'hui N° 29, SEGHERS, PARIS (1964).
- [5] LA CIOTAT, Autrefois et naguère, Municipalité de LA CIOTAT, 1979.
- [6] Revue MARSEILLE, N° 130-131, Revue Municipale, 1982.
- [7] L'Avenir Médical (revue fondée par Auguste LUMIERE en 1904), Numéro spécial Auguste LUMIERE, 1954.
- [8] LUMIERE, l'album de famille, Archives Municipales de LYON, 1995
- [9] Auguste LUMIERE, Mes travaux et mes jours, Paris, La Colombe-Editions du Vieux Colombier, 1953.
- [10] Musée Ciotaden, La Ciotat, la famille LUMIERE et le cinématographe, LA CIOTAT, Amis du Vieux LA CIOTAT, 1995.
- [11] Jacques RITTAUD-HUTTINET, Les Frères LUMIERE, l'invention du cinéma, Flammarion, PARIS, 1995.
- [12] Jean-Robert CAIN et Robert MARTIN, L'orgue dans la ville, le Marseille des organistes, Editions Parenthèses, MARSEILLE, 2004.
- [13] Jacques RITTAUD-HUTTINET, Auguste et Louis LUMIERE, Correspondances 1890-1953, Cahiers du Cinéma Ed., Seuil Diff. 1994.
- [14] Bernard CHARBERE, Les images des Lumières, Ed. Gallimard, Paris, 1995.
- [15] Jacques RITTAUD-HUTTINET et Michel CORNILLE, L'Eden des Lumières : La Ciotat et le cinéma, Ed. Les Lumières de l'Eden, 2011.
- [16] Michel CORNILLE, La Ciotat d'antan à travers la carte postale ancienne, HC Editions, 2011.



